

CARBURATEUR WEBER

Référence 948 2063

I - INFORMATION -

Les véhicules inclus dans la fourchette ci-dessous déterminée peuvent être équipés d'un carburateur Weber 32 DIR 21 rep. 2300 ou 21 M 4200 dont la biellette de commande des volets de départ (n° 77 01 011 910 - P.R. 960, page 15-39) peut être insuffisamment sertie sur l'axe.

II - VEHICULES INTERESSES -

R 1300 - numéro de fabrication de 1 à 8 000 environ ou jusqu'au 8 045ème moteur 810-10.

III - REMEDE -

31 - En série -

Fixation de la biellette par un écrou et le carburateur s'appellera 32 DIR 21 M rep. 4201.

32 - En réparation -

Dépose -

- déposer la goulotte rigide
- déposer les 5 vis de fixation du dessus de cuve (ne pas égarer les rondelles GROWER et plates)
- dégrafer puis enlever le tirant des volets (côté biellette sertie)
- déposer le secteur en bout d'axe de volet (côté commande pneumatique)
- déposer les volets de départ et retirer l'axe. ITG 0428

Repose -

- poser les volets sur le nouvel axe dans le dessus de cuve
- approcher les 4 vis de fixation des volets, enduites au préalable de Loctite
- poser à chaque extrémité de l'axe la biellette et le secteur, brancher les tirants et bloquer les écrous enduits préalablement de Loctite.

Attention de ne pas vriller l'axe lors du serrage de l'écrou : pour ce faire, maintenir le volet le plus près possible de l'axe du côté de l'écrou à bloquer.

- centrer les volets dans le dessus de cuve
- bloquer les 4 vis de fixation des volets
- à l'aide d'une pince, écraser chacune des 4 vis.
- serrer les 5 vis de fixation du dessus de cuve après avoir remis en place les rondelles GROWER et plates.
- s'assurer que les volets fonctionnent correctement en actionnant la tirette de starter (pas de coincement des volets dans le dessus de cuve et fermeture et ouverture complète des volets)
- poser la goulotte rigide.

IV - TEMPS NECESSAIRE -

0 h 6/10

V - APPROVISIONNEMENT -

Le KIT n° 77 01 200 124 (réf. WEBER K 005) comprenant :

- 1 axe de volet de starter
- 1 levier de starter
- 1 rondelle
- 1 écrou
- 4 vis de volet

sera commandé au M.P.R. selon la méthode habituelle.

VI - REPERAGE DES VEHICULES -

Les véhicules seront repérés sur la goulotte rigide fixée sur le carburateur par une touche de peinture blanche.

Cette intervention est classée dans la catégorie "Opération Technique Spéciale". Vous recevrez toutes les précisions administratives et financières de votre D.C.Z. ou de votre après-vente de rattachement.